

Département du Val d'Oise
Arrondissement de
SARCELLES
Canton de GOUSSAINVILLE
Commune de SAINT-WITZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois
Le jeudi 9 mars à 20H45

AFFICHE le :

15/03/2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle M. Joulou en séance publique sous la Présidence de **Monsieur Frédéric MOIZARD, Maire**

Etaient présents :

Mesdames : BARON Claudine, BERSON-GÉANT Marion, CAQUIN Michèle, DAUPTAIN Marie-Hélène, DELGADO Chantal, FERTÉ Nadège, GRU Fabienne, LE BEC Fanny

Messieurs : BAILLY Maxime, BOCQUET Jean-Charles, DRÉVILLE Gérard, VIRLOGEUX Christophe, VANÇON Frédéric

Absents :

Pouvoirs : M. BÉLAIR Xavier donne pouvoir à Mme CAQUIN Michèle
M. DEBCZAK Jean-Michel donne pouvoir à M. DRÉVILLE Gérard
Mme HOFFER Marie-Hélène donne pouvoir à Mme Chantal DELGADO
M. WEISSE Corentin donne pouvoir à Mme FERTÉ Nadège

TRANSMIS le :

16/03/2023

Secrétaire : DELGADO Chantal

Secrétaire Auxiliaire : Mme JOLY Véronique

NBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 18

Présents : 14

Votants : 18

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de supprimer le poste d'agent de maîtrise à temps complet créé le 19/12/2018 par délibération n° 116/2018 car l'agent nommé sur ce poste a les conditions requises pour l'obtention d'un avancement sur le grade supérieur à compter du 1^{er} avril 2023.

OBJET :

Suppression d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

- 1) **EMET** un avis favorable à la suppression d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet. De ce fait la modification sera effectuée sur le tableau des effectifs à compter du 1^{er} avril 2023.
- 2) Délibération transmise à Monsieur Le Sous-Préfet de SARCELLES.

Fait à SAINT-WITZ, Le 14 mars 2023

Le Maire
Frédéric MOIZARD



Accusé de réception en préfecture
095-219505807-20230309-DEL14-2023-DE
Date de télétransmission : 16/03/2023
Date de réception préfecture : 16/03/2023